



Assemblée européenne de sécurité et de défense  
Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale

Communiqué de presse n°28/2008

## Intervention militaire au Congo :

Paris, le 2 décembre 2008

Selon Daniel Ducarme - Ministre d'Etat, Député de Bruxelles, Membre des Assemblées parlementaires de l'UEO (AESD) et du Conseil de l'Europe – « pour des raisons opérationnelles et de sécurité, l'intervention doit être européenne. »

Suite à la demande de participation de militaires de pays européens au Congo adressée par l'ONU, la Présidence Française de l'Union Européenne vient de demander une réunion urgente de concertation à Bruxelles.

Cette concertation est indispensable et toute intervention doit être européenne, sous le commandement d'un Etat-Major européen et nécessite l'adaptation du groupement tactique européen en alerte (battle group) en fixant avec précision son commandement, éventuellement l'Etat-Major militaire de l'Union Européenne (EMUE) en lien avec un Etat-major d'opérations (à choisir). Des raisons opérationnelles, d'efficacité et de sécurité imposent ce minima.

Cette concertation ne devrait pas se limiter à la demande actuelle de l'ONU, mais permettre la mise en place d'une coopération renforcée des pays européens qui le souhaitent pour une présence active diplomatique, civile, humanitaire et militaire de l'Union Européenne en partenariat avec l'Union Africaine.

L'Assemblée parlementaire européenne de Sécurité et de Défense/ Assemblée de l'UEO devrait se prononcer en ce sens lors de sa session plénière qui s'ouvre aujourd'hui à Paris.

<http://www.assemblee-ueo.eu>

AESD - Service Presse et Information - 43, avenue du Président Wilson – 75775 Paris Cedex 16 – France  
Tél. 00.33.1.53.67.22.00 – Fax 0033.1.53.67.22.01 - email : [press@assembly.weu.int](mailto:press@assembly.weu.int)  
(Si vous souhaitez modifier vos coordonnées dans nos listes d'envoi, veuillez appeler le 0033.1.53.67.24.79)